

LE MOYNE DE LONGUEUIL, PAUL-JOSEPH, appelé le **chevalier de Longueuil**, seigneur, officier dans les troupes de la Marine et gouverneur de Trois-Rivières, né le 17 septembre 1701 à Longueuil (Québec), fils de Charles Le Moyne* de Longueuil, premier baron de Longueuil, et de Claude-Élisabeth Souart d'Adoucourt, décédé le 12 mai 1778 à Port-Louis, France.

La famille de Paul-Joseph Le Moyne de Longueuil avait une solide tradition militaire et des liens étroits avec les nations indiennes. Tout jeune encore, Paul-Joseph passa apparemment une grande partie de son temps parmi les Iroquois, dont il parlait la langue et qui l'adoptèrent comme un frère de sang. Ces liens, de même que l'importante position sociale et politique de sa famille au sein de l'élite administrative et militaire de la colonie, allaient décider de l'orientation de sa vie.

En 1717 Longueuil entreprit sa carrière militaire en France et en 1719 il était lieutenant dans le régiment de Normandie. Il ne rentra au Canada qu'en 1726, année où il fut fait lieutenant dans les troupes de la Marine et commandant du fort Frontenac (Kingston, Ontario) ; peu après, en 1727, il devint capitaine de sa propre compagnie. Ces promotions rapides furent sans doute facilitées autant par la position de son père, gouverneur de Montréal, que par ses qualités personnelles. Ses talents militaires furent bientôt mis à l'épreuve, du reste, car, en 1728, après avoir été remplacé comme commandant du fort Frontenac par le vieux René Legardeur* de Beauvais, il reçut l'ordre de partir pour l'Ouest, sous les ordres de Constant Le Marchand* de Lignery, dans une campagne contre les Renards qui tourna à l'échec. Apparemment, il mena un parti d'Iroquois, venant de Lac-des-Deux-Montagnes (Oka), contre les Renards en 1730 ; peut-être fut-il alors blessé à l'action, car un « M. de Longueuil », malade, traversa en France à l'automne de cette année-là, et sur un document daté de 1739 une main anonyme note que Longueuil « est en état de servir utilement », comme s'il ne l'avait pas été plus tôt.

Quelles qu'en soient les raisons, Longueuil semble s'être occupé davantage de ses affaires personnelles que de sa carrière militaire pendant les années 1730. Le 19 octobre 1728, il avait épousé Marie-Geneviève Joybert de Soulanges ; ils devaient avoir 11 enfants, dont quatre seulement survivraient à l'enfance. Par ce mariage, il acquit des droits de propriété dans les seigneuries de L'Islet-du-Portage, de Pointe-à-l'Orignal, sur l'Outaouais, et de Soulanges ; à cette dernière, il annexa en 1733 les terres originellement concédées à Gabriel et Pierre Hénault. L'année suivante, on lui concéda la seigneurie de Nouvelle-Longueuil, la plus à l'ouest des seigneuries concédées sur le Saint-Laurent avant la Conquête.

Longueuil fut rappelé à la vie militaire en 1739 et envoyé comme commandant au fort Saint-Frédéric (près de Crown Point, New York), mais en septembre 1740 il y était déjà remplacé. En 1743, il succéda à Pierre-Joseph Céloron* de Blainville à titre de commandant à

Détroit, poste que le gouverneur Beauharnois* et l'intendant Gilles HOCQUART considéraient comme une récompense pour les officiers qui s'étaient distingués dans le service ; Longueuil y demeura pendant six années mouvementées. Détroit jouait un rôle important dans le système canadien d'alliances avec les Indiens de l'Ouest, parce qu'il alimentait la traite des fourrures vers l'ouest et le sud. Britanniques et Français se servaient les uns et les autres de la traite pour en arriver à utiliser les tribus indiennes à leurs fins : les Français, pour repousser les trafiquants et les colons britanniques qui empiétaient sur leur territoire ; les Britanniques, pour venir à bout de l'hégémonie française de l'intérieur du continent. Pendant le commandement de Longueuil à Détroit, la guerre de la Succession d'Autriche vint aggraver les difficultés qu'éprouvaient les Français dans l'Ouest, car les succès maritimes des Britanniques sur l'Atlantique et les besoins occasionnés par la guerre au pays provoquèrent une rareté de marchandises et de munitions parmi les trafiquants canadiens, provoquant du mécontentement chez les Indiens et privant les Français de moyens de défense.

En 1744, Longueuil fit échouer une tentative de conspiration des Indiens contre les Français [V. NISSOWAQUET] ; l'année suivante, il notait que les Indiens des alentours de Détroit quittaient tranquillement la région. En 1746, les trafiquants britanniques, déterminés à fomenter un soulèvement, accrurent leurs intrigues, et la crise survint au printemps de 1747, quand plusieurs tribus projetèrent de mettre à mort la garnison et les habitants de Détroit. Lorsqu'une Huronne lui eut révélé ce plan, Longueuil rappela tous les habitants à l'intérieur du fort et il fit ensuite savoir aux Indiens qu'il était au courant de ce qu'ils tramaient. Pendant tout l'été, les habitants ne s'aventurèrent pas trop loin du fort et l'on ne fit aucune semence. Quand les Hurons, dirigés par Orontony* et encouragés par Mikinak*, se révoltèrent contre les Français, des bâtiments des environs furent brûlés et du bétail abattu. Ailleurs, la situation n'était pas moins grave : au printemps, cinq Français avaient été tués à Sandusky (Ohio) et il y avait eu un soulèvement à Michillimakinac (Mackinaw City, Michigan). La position de Longueuil fut renforcée en septembre par l'arrivée d'un convoi accompagné de troupes, mais les vivres, le matériel de guerre et les marchandises de traite qu'il apportait étaient à peine suffisants pour la durée de l'hiver. Longueuil renforça immédiatement les détachements du fort Saint-Joseph (Niles, Michigan), d'Ouiatanon (près de Lafayette, Indiana) et du pays des Illinois. Les tribus envoyaient l'une après l'autre des délégations pour obtenir leur pardon et négocier la paix. Longueuil, préférant une attitude de conciliation aux punitions exemplaires prônées par Québec, relâcha un certain nombre de prisonniers indiens. Le gouvernement le blâma par la suite pour avoir agi ainsi, mais ce que Longueuil avait fait était sans aucun doute habile. Si des incidents isolés se produisirent dans l'Ouest pendant l'hiver, les Outaouais, les Potéouatamis, les Hurons et les Sauteux revinrent à l'allégeance française au cours d'une conférence générale, tenue à Détroit en avril 1748. L'arrivée, à l'été, d'un autre convoi, abondamment fourni, vint clore cette affaire.

Pendant son mandat comme commandant à Détroit, Longueuil prit probablement part à titre privé à la traite des fourrures, même si Beauharnois et Hocquart écrivirent prudemment, en 1744, qu'ils n'avaient pas été informés qu'il en fût ainsi. Vers 1725 le roi semble avoir accordé aux commandants des forts Frontenac et Niagara (près de Youngstown, New York), de même qu'à ceux de Détroit et de Michillimakinac, le droit exclusif d'acheter et de vendre des fourrures dans les pays d'en haut, dans l'espoir que les liens ainsi créés entre les officiers et les Indiens faciliteraient leur emprise sur les tribus. Ce privilège eût été fort lucratif, mais il semble peu probable qu'il fût encore valide à l'époque où Longueuil commandait à Détroit. Les seigneuries appartenant à Longueuil – Nouvelle-Longueuil, Pointe-à-l'Original et Soulanges – étaient toutes situées sur les routes du commerce des fourrures avec l'Ouest, et, en 1750, après son retour à Québec en provenance de Détroit, Longueuil reçut en concession une terre qu'il utilisa probablement comme comptoir de traite, près du village outaouais qui faisait face à Détroit. On disait aussi qu'il avait un certain nombre d'« engagés » travaillant pour lui dans divers postes.

Le mandat de Longueuil à Détroit avait été prolongé au delà des attentes des autorités de la métropole. Nommé major de Québec en 1748, il devint lieutenant de roi l'année suivante, avant son retour des pays d'en haut à l'été. Comparé au séjour à Détroit, son mandat comme lieutenant de roi à Québec paraît relativement calme. En 1754, toutefois, il commanda les Iroquois au sein de l'expédition de Claude-Pierre PÉCAUDY de Contrecoeur dans la vallée de l'Ohio, et, trois ans plus tard, on le nomma commandant en second de François-Pierre de RIGAUD de Vaudreuil et il prit la tête des Indiens qui couvrirent les flancs lors de l'attaque du fort George (appelé aussi fort William Henry ; maintenant Lake George, New York). On lui confia aussi d'autres tâches administratives : le 1^{er} mai 1757, il devenait gouverneur de Trois-Rivières, bien qu'il semble n'avoir assumé ses fonctions que plus tard. En 1758, le gouverneur Vaudreuil [RIGAUD] projetait d'envoyer une petite armée en direction de Corlaer (Schenectady, New York) pour contenir les Six-Nations, ou si possible obtenir leur appui, mais, quand il découvrit l'importance des préparatifs britanniques en vue d'une attaque contre le fort Carillon (Ticonderoga, New York), il y dirigea le gros de ses troupes. Longueuil fut cependant envoyé, en juillet, à la tête d'un petit corps d'armée, dont faisaient partie Gaspard-Joseph Chaussegros de Léry et 300 soldats, en mission diplomatique à Cataracoui (Kingston, Ontario) et à Chouaguen (ou Oswego ; aujourd'hui Oswego, New York) pour inciter les Iroquois à donner leur appui aux Français. Cette expédition fut sa dernière opération importante, puisque, en 1759 et 1760, il consacra toutes ses énergies aux préparatifs de défense de Trois-Rivières. Toutefois, quand le général de brigade MURRAY remonta finalement le fleuve à partir de Québec, avec l'expédition britannique, en juillet 1760, il évita Trois-Rivières et avança directement sur Montréal, dont la chute amena la fin des hostilités.

Conformément à l'article 16 de la capitulation de Montréal, dans lequel il était nommé fait mention de lui, Longueuil fut transporté en France. On lui confia la responsabilité des officiers canadiens en Touraine ; en 1764, il reçut l'autorisation de retourner au Canada pour y régler ses affaires et persuader sa famille de partir pour la France. Si, en septembre, il vendit la seigneurie de L'Islet-du-Portage à Gabriel CHRISTIE, il quitta le Canada, pour la dernière fois, en septembre 1766, sans avoir complètement réglé ses affaires, et sans emmener sa famille. Longueuil passa le reste de sa vie à Tours, en France, mais mourut à Port-Louis, âgé et infirme, le 12 mai 1778. Les seigneuries de Soulanges, de Pointe-à-l'Original et de la Nouvelle-Longueuil passèrent à son fils Joseph-Dominique-Emmanuel*.

Ses supérieurs louèrent souvent Longueuil, officier intelligent, énergique et compétent, selon eux. Le 24 avril 1744, alors qu'il était à Détroit, on lui accorda la croix de Saint-Louis, avec le privilège exceptionnel de porter cette décoration avant d'être officiellement reçu dans l'ordre de Saint-Louis. Dans la cinquantaine avancée, il était encore suffisamment alerte, physiquement, pour entreprendre une difficile campagne, au beau milieu de l'hiver, et on put vérifier en plusieurs occasions sa compétence dans le domaine de la diplomatie indienne. Alors que les soulèvements des Indiens de l'Ouest atteignaient leur point culminant, en 1747, Beauharnois et Hocquart écrivaient qu'ils avaient « une grande confiance dans l'adresse de cet officier pour remettre les nations [indiennes] dans [leurs] intérêts ». Une décennie plus tard, le gouverneur Vaudreuil écrivait qu'il était « généralement aimé sur tout des Nations sauvages ». Il avait eu des intérêts dans la traite des fourrures, et probablement dans d'autres secteurs d'activité commerciale, et il avait acquis au Canada quatre seigneuries et des terrains urbains ; de même avait-il fait des placements, peut-être dans des rentes viagères, en France. La carrière militaire et administrative de Longueuil fut presque tracée à l'avance par la position de sa famille au Canada, et ses talents personnels ainsi que le sens de ses intérêts lui permirent de continuer la tradition familiale de service de l'État aillié au profit personnel.

ANDREW RODGER

AN, Col., B, 50, f.492v. ; 51, f.522 ; 115, f.137 ; C^{11A}, 53, p.107 ; 81, f.12 ; 89, p.219 ; 93, pp.121–123, 161 ; 103, p.159 ; 104, pp.128, 163 ; 116, f.157v. ; D^{2C}, 2, pp.36s., 48–50 ; 4, p.30 ; 47, ff.7, 529 ; 48, f.36v. ; 49, f.350 ; 57, ff.100v., 117 ; 61, ff.87v., 102v. ; 222 (les références en pages sont des copies aux APC) ; E, 203 (dossier Germaine) ; 290 (dossier Le Moyne de Longueuil).— ANQ-M, État civil, Catholiques, Saint-Antoine (Longueuil), 19 sept. 1701.— ANQ-Q, État civil, Catholiques, Notre-Dame de Québec, 19 oct. 1728.— APC, MG 8, F113.— *Coll. des manuscrits de Lévis* (Casgrain), VII : 172 ; XI : 74, 77, 79.— *The French regime in Wisconsin* – 111, R. G. Thwaites, édit., Wis., State Hist. Soc., *Coll.*, XVIII (1908) : 38.— *JR* (Thwaites), LXIX : 258.— *NYCD* (O'Callaghan et Fernow), IX : 1 099s. ; X : 83–86, 115s., 118s., 128, 138–141, 145, 148–151, 156, 161–163, 169, 450s.— *The Windsor border region, Canada's southernmost frontier* [...], E. J. Lajeunesse, édit. (Toronto, 1960), lxxix, 40.— [F.-M.] Bibaud, *Dictionnaire historique des hommes illustres du Canada et de l'Amérique* (Montréal,

1857), 159s.— Æ. Fauteux, *Les chevaliers de Saint-Louis*, 139s.— Le Jeune, *Dictionnaire*.— P.-G. Roy, *Inv. concessions*, II : 143 ; IV : 176, 273.— Tanguay, *Dictionnaire*.— N. W. Caldwell, *The French in the Mississippi valley, 1740–1750* (Urbana, Ill., 1941 ; réimpr., Philadelphie, 1974), 86–100.— Alexandre Jodoin et J.-L. Vincent, *Histoire de Longueuil et de la famille de Longueuil [...]* (Montréal, 1889), 250–253.— C. M. Burton, *Detroit rulers : French commandants in this region from 1701 to 1760*, *Michigan Pioneer Coll.*, XXXIV (1905) : 334.— P.-G. Roy, *Les commandants du fort Saint-Frédéric*, *BRH*, LI (1945) : 324.

Bibliographie générale

© 1980–2025 Université Laval/University of Toronto